



Lundi 26 juin, les élus communautaires se sont réunis en conseil.
Retour sur quelques délibérations adoptées.

1- Mise en œuvre du Schéma des Activités de Pleine Nature

Adopté en 2021, le Schéma des Activités de Pleine Nature pour le territoire de Belledonne a pour objectif de structurer l'offre touristique du territoire mais aussi l'accueil visiteur. Sur le terrain, cette structuration passe par la matérialisation de camps de base, véritables porte d'entrée facilitant l'apprentissage des différentes activités de pleine nature. Ils permettent également de sensibiliser les pratiquants à la préservation de la biodiversité et de favoriser le dialogue et la cohabitation entre les différents usagers. Les élus ont donc décidé d'accompagner les communes dans le déploiement de leur plan d'action respectif. Il est alors convenu que Le Grésivaudan assure la maîtrise d'ouvrage des actions prioritaires identifiées en lien avec les communes, sur la période 2023 – 2026. Cette mise en œuvre se fera également en étroite collaboration avec les instances de gouvernance dédiées. Elle est estimée à 2 M€, intégrant une ingénierie dédiée, à travers le recrutement d'un contrat de projet pour une durée de trois ans, ainsi que la mobilisation de subventions au titre des politiques touristiques des différents partenaires financiers (Département, Région...).

Pour rappel, 8 sont situés sur le Grésivaudan : Chamrousse, Uriage-les-Bains, Le Collet, Le Barioz, Allevard-les-Bains, Le Pleynet – Vallée du Haut-Bréda, Prapoutel – Pré de l'Arc, Freydières.

2- Première attribution du Fonds de concours pour les investissements supra-communaux

Le Grésivaudan a mis en place un fonds de concours intercommunal au bénéfice des communes du territoire réalisant des investissements dont le rayonnement et la fréquentation dépassent le seul périmètre communal. Ce dispositif traduit ainsi la volonté du Grésivaudan d'établir un dialogue et une coordination permanents avec les communes membres et entre les communes elles-mêmes. La commune de Frogès souhaite réaménager l'actuel complexe sportif Marius Marais afin de l'adapter aux besoins et de proposer de nouvelles pratiques. Les élus ont donc acté le versement de 150 000€.

3- Coupe Icare : soutien sans faille pour les 50 ans

La 50ème édition de la Coupe Icare se déroulera du 19 au 24 septembre 2023 et près de 100 000 visiteurs sont attendus. La communauté de communes est partenaire historique de cet évènement d'envergure qui participe à l'attractivité du territoire. Le budget dédié à la Coupe Icare par la Communauté de communes, hors transport, est en moyenne d'environ 140 000 €, y compris la subvention versée à l'association organisatrice. Afin d'accompagner la logistique et la programmation exceptionnelle de cette 50^e édition, les élus ont voté une subvention complémentaire de 20 000 €.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr

4- Adoption du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA)

Le Grésivaudan est investi de façon volontaire dans de nombreuses actions de prévention des déchets depuis sa création en 2009. Le PLPDMA, sur la partie gérée directement par Le Grésivaudan, a été officiellement lancé par le Conseil Communautaire du 29 novembre 2019. S'en est suivi un délai d'attente afin d'articuler ce document avec la révision du PCAET, ces deux démarches faisant appel à des méthodes et des acteurs similaires. L'objectif était de travailler en transversalité, dans un souci d'efficacité, mais aussi pour que les plans d'action apportent une vision globale, voire systémique, aux enjeux de la transition écologique. Le PLPDMA a été soumis à une consultation publique du 11 mai au 11 juin 2023 et les élus l'ont donc approuvé lors du conseil de ce jour. Le plan d'action 2023-2028 s'articule autour de 7 axes thématiques et 77 actions :

1. Généraliser le compostage et lutter contre le gaspillage alimentaire
2. Développer la gestion de proximité des végétaux ?
3. Accélérer le développement de la réparation et du réemploi
4. S'engager à être une collectivité exemplaire
5. Proposer aux usagers des alternatives durables au jetable
6. Sensibiliser et mobiliser de façon innovante
7. Accompagner les entreprises dans la réduction de leurs déchets

Ce plan comporte 3 actions phares :

1. La massification du compostage, avec la distribution de 7 600 composteurs aux 27 communes gérées en direct, ainsi que l'installation de 300 sites de compostage partagés ;
 2. Le développement de la gestion de proximité des végétaux (broyage, paillage, etc.) avec la mise à disposition de solutions de broyage et une campagne de sensibilisation aux techniques de gestion de proximité ;
 3. Le projet de la nouvelle déchetterie à Crolles tournée vers le réemploi et la réparation.
- Le budget prévisionnel pour la réalisation de ce plan sur 6 ans (2023-2028) est de 10 170 000 €.

5- Approbation du Contrat Local de Santé du Grésivaudan 2023-2027

Projet majeur du mandat, le Contrat Local de Santé (CLS) pour objectif de construire des parcours de santé plus cohérents à l'échelle locale en permettant à chaque acteur volontaire d'influencer favorablement l'état de santé de la population, et de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. Pour répondre aux besoins de la population du territoire dans le domaine de la santé, le CLS 2023-2027 s'articule autour de 5 axes

Axe 1 : Accès aux soins et entrée dans le parcours de soins (en particulier pour les publics vulnérables)

- Axe 2 : Autonomie des personnes âgées et des personnes adultes en situation de handicap

- Axe 3 : Santé mentale

- Axe 4 : Éducation, promotion et accès à la santé du public jeune (y compris jeunes porteurs de handicap)

- Axe 5 : Cadre de vie et Santé-Environnement

De ces axes découlent 23 actions et pour l'année 2023 5 actions sont fléchées comme prioritaires : l'installation d'une antenne de SOS Médecins sur le nord du territoire, la mise en

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr

place du dispositif Prescri'bouge sur le Grésivaudan, la généralisation des points-écoute collégiens à tous les collèges du territoire et la mise en place de points-écoute lycéens dès la rentrée de septembre 2023, le développement de la prévention du harcèlement, des formations à la gestion des conflits et de la sensibilisation relations filles-garçons dans tous les collèges du Grésivaudan volontaires. Les élus ont donc approuvé le Contrat Local de Santé pour la période 2023/2027 qui sera signé début septembre par les différentes parties prenantes.

6- Des finances saines au service des habitants et du développement du territoire

Les élus ont voté les comptes de gestion et les comptes administratifs 2022. Les chiffres sont bons, gage d'une santé financière saine mais qui n'en demeure pas moins volontariste, entièrement tournée vers les services aux habitants et le développement du territoire, le tout étant intimement lié. Ouverture de l'Espace France Services à Pontcharra, ouverture en septembre du multiaccueil aux Adrets, reprise de la gestion des piscines extérieures, un nouveau musée à Allevard-les-Bains ; autant de marqueurs forts qui participent à l'attractivité du Grésivaudan : pour un territoire dynamique où il fait bon vivre !

Exercice budgétaire 2022 :

Section de fonctionnement : Recettes 154,97M€ / Dépenses 140,63 M€ - Résultat de l'exercice : +14,3 M€

Section d'investissement : Recettes 86,09M€ / dépenses 46,64M€ - Résultat de l'exercice : +39,5 M€

7- Soutenir les acteurs culturels du territoire

Le Grésivaudan s'est donné pour objectif de soutenir les initiatives locales autour du spectacle vivant, de l'aide à la création à l'accompagnement des festivals hors territoire, des pratiques amateurs, des manifestations culturelles portées aussi bien par des associations que par des communes. Ce soutien s'illustre également via le Plan d'Education Artistique et Culturelle. Le Grésivaudan s'est en effet engagé en 2022 dans une démarche transversale de coopération des structures culturelles, éducatives, sportives et sociales du territoire. Pour la collectivité, il s'agit de façon générale, d'accompagner celles et ceux qui permettent le rayonnement de la culture sur le territoire et qui par leurs initiatives, leurs événements et leur implication permettent un accès à la culture pour le plus grand nombre. Le montant total voté en conseil de ce jour s'élève à 115 000€.

8- Accompagner les acteurs de l'habitat et du logement

Dans le cadre de sa politique de l'habitat et du logement, la communauté de communes accompagne plusieurs associations œuvrant dans ces domaines. L'habitat et le logement sont des vecteurs clés d'attractivité du territoire et il est indispensable de s'engager dans la réalisation de logements aux côtés des acteurs du secteur afin de pouvoir étoffer l'offre. Le soutien de la collectivité peut prendre la forme de garanties d'emprunt s'agissant de construction ou d'opération de réhabilitation ou de soutiens financiers pour les associations œuvrant dans des domaines spécifiques en lien direct avec le logement : association départementale Consommation Logement Cadre de vie, l'association Domicile Inter-Génération Isérois, l'association L'Oiseau Bleu pour la gestion de logements transitoires

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr

9- Reconquérir les espaces agricoles

Pour Le Grésivaudan, maintenir la capacité de production agricole, via notamment la lutte contre l'enfrichement et la fermeture des parcelles agricoles, tout en préservant le foncier agricole est une volonté forte. Pour cela, l'Appel à Projets « Maintien des Espaces Ouverts et Reconquête agricole » a été mis en place puis diffusé en février 2023. En collaboration avec le Département de l'Isère, onze dossiers complets ont été déposés et ont reçu un avis favorable. 3 dossiers sont orientés vers un financement du Département de l'Isère et 8 vers un financement de la communauté de communes, présentés en conseil communautaire de ce jour sur les communes du Plateau des Petites Roches, du Versoud, de Revel, de Saint Mury Monteymond, de Sainte-Agnès et de Theys.

10-La Grande Odyssée passera par le Grésivaudan

La Grande Odyssée VVF est aujourd'hui un événement incontournable du chien de traîneau en Europe. Cette compétition annuelle rassemble un plateau sportif international de qualité, faisant traverser à ses participants près de 400 km de paysages de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Chaque année, elle attire plus de 50 000 spectateurs dans les 20 stations, villes et villages participants, engendrant une atmosphère festive, familiale et accueillante. Le Grésivaudan souhaite s'appuyer sur cet événement d'envergure pour faire rayonner ses stations et destinations touristiques communautaires. Les élus ont donc acté le fait d'accueillir sur le territoire du Grésivaudan, une étape de La Grande Odyssée VVF pour les éditions de 2024, 2025 et 2026 dont la première étape se déroulera aux 7 Laux en janvier 2024, en lien avec le centre de vacances VVF de Prapoutel, dont Le Grésivaudan est propriétaire.

11-Mobilité, le RER grenoblois sur les rails

Le Président a profité de la délibération présentant la Convention de groupement de commandes portant sur un marché public relatif à une assistance stratégique et technique pour le développement d'un RER ferroviaire dans l'aire grenobloise pour annoncer le lancement d'une communication grand public dès l'automne autour du RER Grenoblois. Cette campagne à destination du grand public, bâtie avec l'ensemble des acteurs concernés aura pour but de promouvoir l'utilité de ce mode de transport et son caractère indispensable à l'échelle du territoire de la grande région grenobloise.

Agenda, ordres du jour et délibérations sur www.le-gresivaudan.fr/conseil
Suivez le conseil communautaire en direct ou en replay sur [YouTube](https://www.youtube.com/).

Contacts : Pierre-François TRANCHAND – 04 76 90 92 30 / 06 19 05 04 86 – Aurélie PALLUEL – 06 67 27 21 16
presse@le-gresivaudan.fr